

## [Texte]

being treated as anyone else gaining income and what you are suggesting is that we should get away from that and find special regulations. I am wondering if in your deliberations you are willing to perhaps suggest other ways that might be better than through the Income Tax Act. I think that what has happened is the present assessment and reassessment situation and all the rest of it has opened up the larger debate as to how do we properly fund the artistic community so they can progress, and while it may be beyond the bounds of this committee I am always anxious to explore new ground if in fact new ground is worth exploring.

**Mr. Anthony:** Well, I suppose we see the tax regime as being only one of a series of means of improving the social and economic status of the artist in our society, for example, increased exploitation of domestic and foreign marketing potential would be certainly helpful. Copyright, presumably, will favourably affect many people in the arts community and so on. So the use of the tax structure is only one of a series of means of addressing the economic status of the individual artist. It is the one that we are addressing today because we have been called upon to do so and it is the one that has been proving the most problematic in recent months. But we see the tax structure as fitting into a coherent and comprehensive means of realizing federal cultural objectives across the whole range of federal cultural programs, so that we do not have one set of policies colliding with another but, rather, have an integrated means of realizing cultural objectives.

**Mr. Masters:** Would you think that we should then entertain extension of that into other areas based—and I am being the devil's advocate for the moment. I bring up my hockey club situation. Would it then apply to that, would it then apply to a volunteer sector and so on?

**Mr. Anthony:** Well, we are not arguing . . .

**Mr. Masters:** Yes, that is not a fair question, it is . . .

**Mr. Anthony:** We do not mean to exclude other . . .

**Mr. Masters:** —a rhetorical kind of question. I think that your presentation, and I will leave the floor to the member opposite in a moment, Mr. Chairman, I do think that the debate, while it is an unpleasant one from the point of view of the artists, is a necessary one that is long overdue. It is not a new one, it is new to the artistic community at the moment in trying to reconcile these things. It is a general problem and I think it is worthwhile, to help keep it in perspective, to remember that it is part of a larger problem. But you open the door to some very interesting thoughts and I am sure they are going to be very useful. That is all, Mr. Chairman.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Masters. With your indulgence could I ask a couple of questions, following up on

## [Traduction]

réalité, les artistes sont traités comme n'importe quelle autre personne qui a un revenu, et vous dites qu'il nous faudrait changer cela pour trouver des règlements spéciaux. Je me demande si, lors de vos délibérations, vous pourriez suggérer peut-être d'autres façons qui seraient meilleures que la Loi de l'impôt. Je pense que l'évaluation actuelle et la réévaluation, de même que tout le reste, ont permis d'ouvrir le débat plus largement afin que nous puissions savoir comment financer convenablement la communauté artistique pour qu'elle progresse, et même si la question déborde le mandat de ce Comité, je suis toujours désireux d'explorer de nouvelles avenues, si elles sont prometteuses.

**M. Anthony:** J'imagine que nous voyons le régime fiscal comme n'étant qu'un des moyens visant à améliorer le statut social et économique de l'artiste dans notre société; ainsi, par exemple, une meilleure exploitation de la commercialisation interne et étrangère pourrait certainement aider. Il se pourrait que les droits d'auteur favorisent beaucoup de membres de la communauté artistique, par exemple. Ainsi, l'utilisation de la structure fiscale n'est qu'un des moyens de modifier le statut économique de l'artiste. C'est ce que nous étudions aujourd'hui, car on nous a demandé de le faire, et c'est le domaine qui, au cours des derniers mois, a soulevé le plus de problèmes. Cependant, nous voyons la structure fiscale comme s'inscrivant dans un ensemble de moyens cohérents et globaux qui permettront de réaliser les objectifs culturels du gouvernement fédéral pour l'ensemble des programmes culturels fédéraux. Par conséquent, nous n'avons pas une série de politiques qui se heurte à une autre, mais, plutôt, des moyens intégrés de réaliser les objectifs culturels.

**M. Masters:** Croyez-vous qu'il faudrait songer à élargir ce champ dans un autre domaine fondé . . . et je me fais pour le moment l'avocat du diable. J'ai soulevé par exemple le cas de mon équipe de hockey. Est-ce que la méthode s'appliquerait à eux? S'appliquerait-elle au secteur bénévole, par exemple?

**M. Anthony:** Eh bien, nous ne discutons pas . . .

**M. Masters:** Oui, ce n'est pas une question qui est juste, il s'agit . . .

**M. Anthony:** Nous n'avons pas l'intention d'exclure l'autre . . .

**M. Masters:** . . . d'une question plutôt théorique. Je crois que votre exposé—et je vais laisser la parole au député de l'autre côté dans un instant, monsieur le président—je crois que la discussion, même si elle n'est pas plaisante du point de vue des artistes, est nécessaire et attendue depuis longtemps. Elle n'est pas nouvelle, mais elle l'est, pour le moment, pour la communauté artistique, puisqu'on essaie de concilier ces choses. Il s'agit d'un problème général, et je crois qu'il vaut la peine, pour aider à garder le sujet dans cette perspective, de se souvenir qu'il fait partie d'un problème plus vaste encore. Toutefois, vous ouvrez la porte à des réflexions très intéressantes, et je suis sûr que ce sera très utile. Je vous remercie, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Masters. Je vais vous demander d'être indulgents. Puis-je poser quelques questions, suite à ce que vient de dire M. Masters? Je ne veux pas